



SAINT-DIDIER- SUR-CHALARONNE

Bien Vivre en Val-de-Saône

COMMUNE DE SAINT-DIDIER-SUR-CHALARONNE

Compte-rendu du Conseil Municipal du 24 juin 2021

Le Conseil Municipal, convoqué le 18 juin 2021, s'est réuni le 24 juin 2021 à 19h dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Renaud DUMAY, Maire.

Présents	Renaud DUMAY – Benoit PEIGNÉ - Magalie PEZZOTTA - Matthieu ROLLET – Catherine GUTIERREZ – Christophe BOUQUIN-JAFFRE – Romain MARTINEZ – Florence DALLY-DELEGLISE – Cédric BADIN - Fabrice RAPHANEL – Julien MONTEIL – Véronique VAILLANT – Arnaud BROYER – Claudette GUSELLA – Gille LATTARD – Catherine TEDESCHI – Andrée CARRIER – Jérémie DEREMETZ
Absents	Pierrette BROSSE – Céline POMMERET CHAUSSIN – Françoise DURAND – Fabienne PIRON - Johan PIOLLET
Pouvoirs	Céline POMMERET CHAUSSIN représentée par Magalie PEZZOTTA Françoise DURAND représentée par Christophe BOUQUIN-JAFFRE Fabienne PIRON représentée par Mathieu ROLLET
Secrétaire de séance	de Magalie PEZZOTTA

Après avoir constaté que le quorum est atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance.

LES POUVOIRS :

Monsieur le Maire annonce et cite les élus excusés et ayant donné pouvoir.

DESIGNATION DU OU DE LA SECRETAIRE DE SEANCE,

Pour toute la durée de la séance du Conseil Municipal, M. le Maire met aux voix la désignation de la secrétaire de séance. Magalie PEZZOTTA est désignée à l'unanimité des voix.

A l'unanimité (19 voix), le conseil municipal modifie l'ordre du jour en modifiant / ajoutant les points relatifs aux demandes de subvention, les décisions modificatives du budget n°1 principal et budget du camping et la remise gracieuse d'un trop-perçu par un agent municipal.

Délibérations

Le CONSEIL MUNICIPAL,

1. **A l'unanimité (19 voix), crée** un poste permanent accueil / secrétariat / état civil au grade d'Adjoint administratif à temps complet. La commune de Saint Didier sur Chalaronne a obtenu l'autorisation d'avoir une station de recueil des demandes de cartes nationales d'identité et passeports. La création de ce poste permettra d'absorber la charge de travail liée à ce nouveau service de proximité.

2. **A l'unanimité (19 voix), valide** le projet d'installation d'un Défibrillateur Automatisé Externe au groupe scolaire F. DOLTO. Dans le cadre du plan de financement, il est prévu une demande de subvention au titre de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) pour un montant de 1 150,40 €, soit 80% d'un montant total de 1 438 €.

Arrivée de Madame Catherine GUTIERREZ et de Monsieur Jérémy DEREMETZ.

3. **A l'unanimité (21 voix), autorise** la demande de subvention pour des travaux conservatoires relatifs à la réfection de la toiture de la nef et des cloches de l'église de Saint-Didier sur Chalaronne au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) pour un montant de 37 502,72 €, soit 50% d'un montant total de 75 005,44 €.
4. **A l'unanimité (21 voix), autorise** le dépôt d'un dossier de demande de subvention pour un projet d'installation de parcs de stationnements de cycles non motorisés au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) pour un montant de 3 337 € soit 50% d'un montant total de 6 674 €.
5. **A l'unanimité (21 voix), valide** le dépôt d'un dossier de demande de subvention pour un projet d'installation d'un parcours de santé et d'un parc Street Workout au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) pour un montant de 7 891 €, soit 35,29 % de la dépense totale de 22 363 €. Sur ce projet, la Mairie a déjà obtenu 10 000 € (soit 44,71% du montant du projet) de subvention de la Communauté de Communes Val de Saône Centre.
6. **A l'unanimité (21 voix), valide** la demande de subvention pour un projet d'isolation thermique du bâtiment de la Mairie au titre de la DSIL (dotation de soutien à l'investissement local) pour un montant de 5 552,12 € (50% de la dépense totale de 11 104,25 €).
7. **A l'unanimité (21 voix), valide** la création d'un poste permanent correspondant école / périscolaire / centre de loisirs à temps non complet (28h/semaine) au grade d'adjoint d'animation (catégorie C) ou d'animateur (catégorie B). Ce poste permettra d'absorber la charge de travail liée à l'ouverture du centre de loisirs six semaines supplémentaires par an (4 semaines au mois d'août et 2 semaines durant les vacances de fin d'année) et de renforcer les services du périscolaire.
8. **A l'unanimité (21 voix), décide** pour l'année scolaire 2021-2022 de ne pas modifier les tarifs de la cantine et du périscolaire, à savoir :

Cantine :

- Repas enfant : 4,00 €
- Pour les enfants devant apporter leur propre repas dans le cadre d'un projet d'accueil individualisé (PAI) : 2€
- Repas adulte : 4,90 €

Périscolaire :

Accueil périscolaire – Tarifs pour les habitants de la communauté de communes Val de Saône Centre		
Tarif horaire	coeff familial < à 210€ = 50%	0,95 €
	211€< coeff familial <360€ = 33%	1,27 €
	361€< coeff familial <470€ = 17%	1,57 €
	471 € < coeff familial = 0%	1,90 €
Tarif après la fermeture du service	La demi heure commencée	15€
Accueil périscolaire – Tarifs pour les habitants hors de la communauté de communes Val de Saône Centre		
Tarif horaire	coeff familial < à 210€ = 50%	1,05 €
	211€< coeff familial <360€ = 33%	1,41 €
	361€< coeff familial <470€ = 17%	1,74 €
	471 € < coeff familial = 0%	2,10 €
Tarif après la fermeture du service	La demi-heure commencée	15€

9. A l'unanimité (21 voix), décide de ne pas modifier les tarifs, pour l'année scolaire 2021-2022 du centre du loisirs (mercredis et vacances) pour les vacances d'été 2021 (avec pour la première fois une ouverture au mois d'août) et pour l'année scolaire 2021-2022 de ne pas modifier les tarifs du centre de loisir, à savoir :

ALSH extrascolaire (mercredis et vacances) – Tarifs pour les habitants de la communauté de communes Val de Saône Centre		
Tarif demi-journée sans repas	coeff familial < à 210€ = 50%	4,25 €
	211€< coeff familial <360€ = 33%	5,70 €
	361€< coeff familial <470€ = 17%	7,06 €
	471 € < coeff familial = 0%	8,50 €
Tarif journalier avec repas	coeff familial < à 210€ = 50%	8,50 €
	211€< coeff familial <360€ = 33%	11,39 €
	361€< coeff familial <470€ = 17%	14,11 €
	471 € < coeff familial = 0%	17,00 €
Tarif après la fermeture du service	La demi-heure commencée	15 €
ALSH extrascolaire (mercredis et vacances). Tarifs pour les habitants hors de la communauté de communes Val de Saône Centre		
Tarif demi-journée sans repas	coeff familial < à 210€ = 50%	5,50 €
	211€< coeff familial <360€ = 33%	7,37 €
	361€< coeff familial <470€ = 17%	9,13 €
	471 € < coeff familial = 0%	11,00 €
Tarif journalier avec repas	coeff familial < à 210€ = 50%	11,00 €
	211€< coeff familial <360€ = 33%	14,74 €
	361€< coeff familial <470€ = 17%	18,26 €
	471 € < coeff familial = 0%	22,00 €
Tarif après la fermeture du service	La demi-heure commencée	15 €

Le tarif pour une veillée à l'ALSH (18h30-22h) reste de 10€ / enfant.

Pour les enfants devant apporter leur propre repas dans le cadre d'un projet d'accueil individualisé (PAI), il sera déduit du tarif avec repas ou du tarif veillée le montant de 2 euros.

10. A 13voix pour (Magalie PEZZOTTA, Céline POMMERET CHAUSSIN, Romain MARTINEZ, Cédric BADIN, Fabrice RAPHANEL, Julien MONTEIL, Arnaud BROYER, Gille LATTARD, Catherine TEDESCHI, Jérémy DEREMETZ, Françoise DURAND, Christophe BOUQUIN-JAFFRE, Claudette GUSELLA), 7 voix contre (Renaud DUMAY, Benoit PEIGNÉ, Matthieu ROLLET, Fabienne PIRON, Catherine GUTIERREZ, Andrée CARRIER, Véronique VAILLANT), 1 abstention (Florence DALLY-DELEGLISE), décide d'accorder une remise gracieuse complète de 3 416,66 € de salaire trop perçu par un agent municipal entre novembre 2018 et avril 2021. Durant cette période, l'agent a perçu une indemnité compensatrice de CSG trop élevée mais ne pouvait pas s'en rendre compte.

11. A l'unanimité (21 voix), décide de modifier le budget primitif de la commune :

1. Ajout des dépenses de fonctionnement suivantes :

- chapitre 011 compte 615221 Entretien et Réparations bâtiments publics + 150 000 € ;
- Chapitre 67 compte 678 Autres charges exceptionnelles + 3 417 € ;
- chapitre 022 Dépenses imprévues + 135 000 € ;
- ligne 023 Virement à la section d'investissement + 4100 €.

2. Ajout des recettes de fonctionnement suivantes :

- chapitre 77 compte 7718 Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion + 3 417 € .

Ajout des dépenses d'investissement suivantes :

- chapitre 16 compte 1641 + 4 100 € ;

Ajout des recettes d'investissement suivantes :

- ligne 021 Virement de la section de fonctionnement + 4 100 €.

Il en résultera les modifications suivantes sur le budget primitif :

Désignation		Fonctionnement		Investissement	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
011 - 615221	Bâtiments publics	150 000,00			
67 - 678	Autres charges exceptionnelles	3 417,00			
022	Dépenses imprévues	135 000,00			
023	Virement section d'investissement	4 100,00			
021	Virement section de fonctionnement				4 100,00
77 - 7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		3 417,00		
1641	Emprunts en cours (remboursement du capital)			4 100,00	
Total DM		292 517,00	3 417,00	4 100,00	4 100,00
Total avant DM		2 451 634,03	3 107 995,87	1 167 682,82	1 167 682,82
Total après DM		2 744 151,03	3 111 412,87	1 171 782,82	1 171 782,82

12. A l'unanimité (21 voix), décide de modifier le budget primitif du camping de la façon suivante :

Désignation		Fonctionnement		Investissement	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Désignation					
615221	Bâtiments publics	+3 095,54			
020	Dépenses imprévues			+4 656,22	
Total DM		3 095,54	0	4 656,22	0
Total avant DM		64 715,22	67810,76	67 330,18	71986,4
Total après DM		67810,76	67810,76	71986,4	71986,4

13. Prend acte des décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre des délégations accordés par le Conseil Municipal lors de sa séance du 11 juin 2020 conformément à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Date	N° de DIA	PARCELLES	ADRESSE
14/05/2021	DIA 00134821V0018	AO 416	322 Rue Jean Monnet
18/05/2021	DIA 00134821V0019	AS 170 AS 172	Les Challes
20/05/2021	DIA 00134821V0020	ZX 109 ZX 110	Onjard
31/05/2021	DIA 00134821V0021	ZW 133 ZW 134	2 Rue en corran
01/06/2021	DIA 00134821V0022	AR 10	153 Rue de Crénans

Date	Nom	Adresse	Objet	Montant en € HT	Montant en € TTC
26/05/2021	Signacity	Saint André de Bagé	Boite à idées	400,00	480,00
28/05/2021	Microxpress	Saint Didier sur chalaronne	Vidéoprojecteur école	13 072,00	15 686,40
28/05/2021	Garry	Viriat	Réparation tracteur tractée	79,95	95,94
28/05/2021	Duferco Morel	Belleville	Achat de sweat	114,80	137,76
28/05/2021	Trafic	Norroy le Veneur	Radar pédagogique solaire	1 570,00	1 884,00
01/06/2021	PVP	Digoin	Plaque artic 190x 140 mm	52,20	62,64
02/06/2021	GARRY BRESSE	Viriat	Entretien coupe bordure	157,81	189,37
02/06/2021	LOACLIM	TOUSSIEU	Purificateur d'air restaurant scolaire et Accueil de loisirs	5 265,00	6 318,00
11/06/2021	DECOLUM	TRONVILLE EN BARROIS	Décoration de Noel Route de Bourg et Rue de la Libération	11 002,80	13 203,36
11/06/2021	LORON	Saint Didier sur chalaronne	Fourniture et pose de pics anti-oiseaux sur blocs électriques au dessus de la pizzeria	90,00	108,00
14/06/2021	CODUMAT	Macon	Travaux effectués sur la tractopelle JCB	9 117,31	10 940,77
16/06/2021	10 doigts	LEERS	Matériels pour le centre de loisirs	332,37	398,85
16/06/2021	Multitude imprimerie	Trévoux	Affiches et flyers	240,00	288,00
17/06/2021	DESAUTEL	MEYZIEU	Remplacement des extincteurs	1 001,44	1 201,73
17/06/2021	ICAP	Toulouse	Formation Cap-Ecole	240,00	240,00
17/06/2021	Val de Saône	Charnay les Mâcon	Réaménagement des accès du Camping	18 039,00	21 646,80
17/06/2021	Arnaud BLAIN	Saint Didier sur chalaronne	Travaux jeux de boules et accès mini-golf camping	15 493,45	18 592,14
17/06/2021	Cintramétaux	Saint Didier sur chalaronne	Achat de poubelle	8 850,00	10 620,00
22/06/2021	SOLEUS	Lyon	Forfait d'intervention pour le contrôle d'équipements sportifs et récréatifs	252,00	302,40
22/06/2021	GARRY BRESSE	Mâcon	Achat d'une tronçonneuse et d'un sécateur	1 638,00	1 965,60